

Réf: Dossier N° 081322

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRANSIT AFRIQUE INTERNATIONAL » en abrégé  
« T.A.I »

Siège social Abidjan, Treichville, avenue 2 Rue 12 Centre  
Commercial en Face du grand marché, Lot 28, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2021, et enregistrés au le 27/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSIT AFRIQUE INTERNATIONAL »  
en abrégé « T.A.I »

Objet : TRANSIT, COMMISSIONNAIRE EN DOUANE

Toutes opérations de transit et activités se rapprochant à l'objet social.

La prise de participation dans toutes entreprises similaires ou connexes.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, avenue 2 Rue 12 Centre  
Commercial en Face du grand marché, Lot 28, Ilot 29

Dirigeant(s) : M COULIBALY ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00825 du 22/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07365/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

